

HIERSCHT 2016

GRÉNG NEWS

DÉI GRÉNG STAD LËTZEBUERG

déi
gréng



© Pierre Guersing

BESSER LIEWEN
AN ONSER HAAPTSTAD

DOSSIER

PEITRUSSDALL

DANS
CE NUMÉRO :
+ Nouveau PAG
+ Nouvel ascenseur
Pfaffenthal
+ Logement social
+ Nos élu-e-s
+ Notre équipe

NEUER PAG

DAMIT DIE STADT LUXEMBURG
SICH HARMONISCH WEITER ENTWICKELT



François Benoy & Claudie Reyland
Präsidenten von déi gréng Stad Lëtzebuerg

Im Juni hat der Gemeinderat der Stadt Luxemburg den neuen Allgemeinen Bebauungsplan (PAG) in die Prozedur gegeben. Die Stadt Luxemburg kennt seit Jahren einen rasanten Anstieg der Bevölkerung und der Zahl der Arbeitsplätze. Das bringt große Herausforderungen für Mobilität und Wohnungsmarkt mit sich. Der neue PAG (Plan d'Aménagement Général) gibt nachhaltige Antworten und Lösungen auf die aktuellen Herausforderungen und Probleme unserer Stadt :

Der „Bauperimeter“ wird nicht ausgeweitet.

Somit bleibt etwa die Hälfte der Fläche der Stadt Luxemburg als Grünfläche erhalten. Durch die neu zu schaffenden „grünen Korridore“ zwischen und innerhalb der neuen Viertel vergrößert sich die Grünfläche sogar noch um 14%. Die Strategische Umweltprüfung (SUP) hat errechnet, dass bei maximal-möglichen Bodenverbrauch, dieser immer noch unter dem Orientierungswert des Nachhaltigkeitsministeriums liegt.

Die Schaffung des neuen Wohnraums wird im Respekt mit der bestehenden Bausubstanz gefördert.

Die Bebauung zahlreicher leerstehender Flächen und alter Industriebrachen steht bevor, wie etwa beim Teilbebauungsplan (PAP) „Paul Wurth/ Van Landewyck“, der „Porte de Hollerich“ oder „Villeroy&Boch“. Mindestens zur Hälfte werden diese Flächen mit Wohnungen bebaut, der öffentliche Transport und die sanfte Mobilität erhalten Vorrang, außerdem wird viel Wert auf Grünflächen zur Naherholung gelegt. In Cessingen wurden übrigens mehrere Parzellen zur prioritären Entwicklung festgelegt. Wenn diese nicht innerhalb der nächsten Jahren bebaut werden, fallen sie wieder aus dem „Bauperimeter“.

Absolute Priorität für den öffentlichen Transport und die sanfte Mobilität.

Die Studien zum Allgemeinen Bebauungsplan bestätigen, dass die Stadt Luxemburg vor großen Herausforderungen im Bereich Mobilität steht. Es gilt, möglichst viele Pendler dazu zu bewegen auf Bus, Bahn und zukünftig Tram umzusteigen. Die aktive Mobilität (Fußgänger und Fahrradfahrer)

wird attraktiver gestaltet. Im Rahmen des PAG werden weitere Korridore für die Tram und Busspuren vorgesehen (z.B. Gare-Porte de Hollerich und Route d'Arlon) und in den neuen Teilbebauungsplänen (PAP Nouveaux quartiers) sind zahlreiche Fuß- und Radwege geplant.

Die Zunahme des Verkehrs durch Personenkraftwagen in der Stadt bremsen.

Die Stadt Luxemburg hat bereits heute ein ehrgeiziges Parkraummanagement. Dieses wird durch den neuen PAG noch weiter verstärkt. Künftig kann nur noch 1 Parkplatz auf 175m² Bruttobaufläche bei Büros errichtet werden (bis jetzt waren es etwa 150m²). Bei Einfamilienhäusern muss kein Stellplatz und bei Mehrfamilienhäusern nur mehr 1 Stellplatz pro 0,8 Wohnungen errichtet werden. Dass es, außer in „autofreien Vierteln“, auch in Zukunft noch eine Pflicht für Stellplätze gibt erklärt sich dadurch, dass der öffentliche Raum vermehrt für Fußgänger und Fahrradwege genutzt werden soll. Parkende Autos sollen weitestgehend vom Straßenraum in Sammelgaragen verlegt werden.

Actuellement, la Ville de Luxembourg est en train de finaliser son nouveau plan d'aménagement général (PAG). Ainsi, la ville va pouvoir se développer de façon harmonieuse dans le courant des années à venir : les surfaces vertes seront maintenues, le nouveau logement se concentrera sur les friches, la priorité sera donnée à la mobilité douce et la gestion du stationnement sera plus rigoureuse. Bref, la qualité de vie sera renforcée et la ville encore plus attractive. Informez-vous sur pag.vdl.lu

L'ACCÈS DIRECT AU PFAFFENTHAL ENFIN RÉALISÉ



© Photothèque VdL

L'époustouflante montée du Pfaffenthal par le nouvel ascenseur permet de vivre des moments spectaculaires, tout en reliant le quartier de la ville basse au parc Pescatore de façon extrêmement rapide et douce à la fois. Planifié dès 2011 par le collège échevinal afin d'améliorer la mobilité douce grâce à une meilleure interconnexion, l'ascenseur permet aux habitants du quartier de se rendre à pied en ville pour aller au travail, au cinéma ou pour rencontrer des amis. En même temps, de nouvelles initiatives font revivre ce quartier

historique de la ville. La vie du quartier et le commerce local s'en trouveront d'autant plus soutenus.

L'ascenseur ouvre également la ville aux cyclistes qui y arrivent depuis les quartiers du nord, voire depuis la vallée de l'Alzette. Jusque-là, ceux-ci n'avaient pas d'autre choix que de monter la côte d'Eich ou la rue Sosthène Weis vers l'ascenseur du Grund. Maintenant, l'accès direct permet en sus d'accéder au parc Pescatore nouvellement aménagé. Le succès est au rendez-vous : en quelques semaines, les vélos au Pfaffenthal ont plus que doublé.

PROJET DE LOGEMENT PHARE À MÜHLENBACH

**Logements intergénérationnels,
logements sociaux, espaces communautaires,
excellente qualité de vie...
la Ville construit 35 appartements.
Un projet tout à fait avant-gardiste.**

Il est prévu de réaliser une grande mixité parmi les habitants des deux immeubles de la rue de Mühlenbach. Ainsi, parmi les 35 logements, neuf seront réservés pour des personnes âgées et cinq pour des personnes à mobilité réduite. Afin de faciliter la rencontre et le partage entre les habitants, le concept architectural prévoit précisément des lieux de rencontre et des espaces communautaires. Le jardin situé à l'arrière de l'immeuble en est un exemple, les deux buanderies et les escaliers ouverts en sont d'autres. La façade arrière s'ouvrira par de généreuses loggias exposées plein sud qui donneront sur les espaces verts, un terrain de jeux, les jardins ouvriers et le Mühlenbach.



© Arlette Schneiders Architectes + VdL

L'immeuble sera de classe énergétique AAA, la meilleure qui soit. Les premiers habitants sont attendus pour l'été 2019.

DOSSIER

PÉTRUSSDALL

Das Petruss-Tal gehört wohl zu den spannendsten Orten der Stadt. Die spektakuläre Skaterpiste zieht viele Jugendliche an. Aber auch der Fitnesspark und der neue Spielplatz sorgen dafür, dass der Besucherstrom nicht abreißt. Demnächst wird das Bett der Petruss naturnah gestaltet, eine neues Juwel für Einwohner und Besucher.

© Wikipedia



© Photothèque VdL

Piste pour skate

Connaissez-vous les skateboards, rollers, BMX ou les kick skooters ? Non ? Allez vite découvrir ces artistes au skatepark de la vallée de la Pétrusse. Sur plus de 2 500 m², la Ville a réalisé avec l'association skatepark.lu un bijou extraordinaire. La perspective prise du haut de la Passerelle et l'enthousiasme des jeunes qui y passent leur temps libre en témoignent.

Terrains de fitness

Le terrain de fitness installé à l'entrée du parc de la Pétrusse permet aux sportifs de tous les âges de garder la forme. Les plus assidus peuvent même le relier à celui du Kockelscheuer en suivant la piste cyclable de l'Alzette. Le véritable défi consistera ensuite à prolonger aux terrains de fitness que la Ville prévoit d'installer en 2017 dans la rue d'Anvers et parc Kaltreis. Avis aux amateurs !

Aires de jeux

La Ville propose à ses enfants plus de 200 aires de jeux. Certaines sortent du lot par leur approche thématique particulièrement réussie. Ainsi, les enfants peuvent mener une vie de fermier à Gasperich ou jouer aux pirates au parc du Centre. Les princesses vont sauver leurs princes de la forteresse du Bambësch et bientôt l'exploration spatiale sera possible au parc Kaltreis. Que de découvertes à faire !



LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE LA PÉTRUSSE

Quand la Pétrusse sort de son lit, elle va à la rencontre des sportifs qui s'entraînent au fitness, des adolescents qui se défoulement sur leur skate et des tout jeunes qui découvrent les terrains de jeux dans un parc qui sera entièrement réaménagé d'ici peu.

© iStock



La renaturation d'un ruisseau restaure l'équilibre écologique.

Le parc de la Pétrusse figure parmi les endroits les plus beaux et intéressants de la ville à bien des égards, et il va le devenir encore plus quand le grand projet de renaturation de la vallée sera réalisé.

Il est prévu de réaménager le parc en tant qu'espace de détente pour tous les citadins et de mettre en évidence le patrimoine écologique du ruisseau. L'ouverture du parc vers le Grund sera notamment rendue plus accueillante,

une liaison cycliste directe sera aménagée vers l'Alzette. Le lit du ruisseau lui-même sera renaturé, élargi et entouré de chemins de promenade plus ou moins inondables. En effet, les variations de débits d'eau extrêmes doivent être gérées et peuvent l'être en permettant aux crues d'occuper une largeur de lit plus importante avec une faible profondeur. Ceci ralentit la vitesse d'écoulement et limite les forces destructrices de l'eau. L'expérience du Cessingerbach montre qu'un aménagement approprié du lit permet non seulement de tenir compte de ces facteurs météorologiques, mais de créer également un espace naturel vivant et invitant à la détente en plein centre-ville.

Ce nouvel espace de détente se mariera parfaitement avec les lieux d'activités déjà aménagés (voir ci-contre) et plus rien ne s'opposera à ce que les visiteurs puissent vivre leurs propres aventures, qu'elles soient romantiques ou sportives.

UNE NOUVELLE VIE AU PIED DE LA GËLLE FRA



La place de la Constitution offre un des plus beaux panoramas de la ville et elle constitue en quelque sorte le prolongement naturel de la zone piétonne de la Ville-Haute. Pour cela, il faudra toutefois revisiter son aménagement. Étant donné que l'offre de parkings souterrains est en train d'être augmentée, il sera possible de rendre aux habitants et visiteurs de la ville les endroits les plus beaux, dont cet endroit symbolique de la place de la Gëlle Fra.

Un groupe de travail réunissant l'État - propriétaire de la place – et la Ville a été mis en place afin de développer un projet qui sera soumis à l'avis du public.

LES ARBRES QUI REPOUSSENT

Saviez-vous que presque un cinquième de la superficie de la ville est constitué de forêts ?

Sur ces 970 hectares poussent plus de 20 000 arbres, le poumon de la ville. Pour s'assurer de leur bonne santé, le service des parcs a établi une fiche individuelle pour chaque arbre. Mais parfois, il y en a qui sont malades ou qui meurent. C'est pour cette raison que la Ville remplace plus de 200 arbres par an. Cela permet de garder leur moyenne d'âge à un niveau raisonnable et de faire respirer la ville.

NOS
ÉLU·E·S



**SAM
TANSON**

- > Échевine à la mobilité et aux finances
- > Conseillère d'État
- > Avocate à la Cour
- > 39 ans



**VIVIANE
LOSCHEITTER**

- > Échevine à l'environnement et aux affaires sociales
- > Députée
- > Pédagogue sociale
- > 57 ans



**CARLO
BACK**

- > Conseiller communal
- > Président de la commission des services techniques et de l'énergie
- > Physicien
- > 64 ans



**FRANÇOIS
BENOY**

- > Conseiller communal
- > Président de la commission du développement urbain
- > Politologue
- > 31 ans



**GILLES
ROD**

- > Conseiller communal
- > Président de la commission culturelle et de la commission des sports et des loisirs
- > Psychologue
- > 43 ans

**“D’NOHALTEGKEET
STEET AM ZENTRUM
VUN ONSER POLITIK.
SOU GARANTÉIERE MIR
LIEWENSQUALITÉIT
HAUT A MUER.”**

François Benoy

**“MOBILITÉIT ASS
MAT DÉI GRÉISSTEN
ERAUSFUERDERUNG
AN DER STAD. DO FIR
PRIORITÉIT DEM TRAM,
BUS AN DEM DOUCE
VERKÉIER.“**

Sam Tanson

NOS MEMBRES DANS LES COMMISSIONS



Fabiana
BARTOLOZZI
commission de la
mobilité urbaine



Maria
DE MACEDO
commission à l'égalité
hommes/femmes



Carlo
DE TOFFOLI
commission des finances
et du patrimoine



Runa
EGILSDOTTIR
commission consultative
pour étrangers



August
GÖTZFRIED
commission des services
techniques et de l'énergie



Cyrille
HORPER
commission de la
jeunesse



Mike
MATHIAS
commission des finances
et du patrimoine



Tilly
METZ
commission de
l'enfance



Nico
MEYER
comm. de l'environnement
& de la politique climatique



Bob
RAUSCH
commission des
subsides



Clémence
REYLAND
commission de la
jeunesse



Guillaume
RISCHARD
commission de la
mobilité urbaine



Paul
RUPPERT
commission
culturelle



Matthias
SCHMIDT
commission des
subsides



Claude
SCHMITZ
commission du
développement urbain



Tatjana
VON BONKEWITZ
commission à l'égalité
hommes/femmes



Paul
ZENS
commission des sports
et des loisirs

Hutt Dir Loscht an onser Equipe mat ze schaffen ?
Wëllt Dir lech fir eng besser Liewesqualitéit an onser Stad asetzen ?

Da mellt lech bei ons !

**Vous avez envie de rejoindre notre équipe ?
Vous voulez vous engager dans l'intérêt d'une meilleure qualité de vie ?**

Alors contactez-nous.

stad@greng.lu - www.greng.lu/stad - 691 447 554

ÉLECTIONS COMMUNALES 2017

JE PEUX VOTER, ALORS JE M'INSCRIS !

C'est VOUS qui pouvez être les acteurs de votre commune en choisissant à qui vous déléguez la représentation de vos intérêts.

C'est avec VOUS que le conseil communal conciliera au mieux la gestion de votre commune avec vos intérêts.

Le droit de vote est un droit constitutionnel. C'est un moyen fondamental de participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle de votre commune.

I CAN VOTE, SO I'LL REGISTER !

YOU can play an active role in your commune by choosing who you want to represent your interests.

By taking YOUR interests into account, the local council can successfully manage your commune.

The right to vote is a constitutional right. It is a key way to take part in the social, economic, political and cultural life of your commune.

EU VOTO, LOGO INSCREVO-ME !

É você quem pode ser actor no seu próprio município ao escolher a pessoa a quem delega a representação dos seus interesses.

É consigo que o Conselho Municipal irá conciliar da melhor forma a gestão do município e os seus interesses.

O direito de voto é um direito constitucional. É um meio fundamental para participar na vida social, económica, política e cultural do seu município.

COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QUE RÉSIDENT ÉTRANGER ?

HOW DO I REGISTER ?
COMO SE INSCREVER ?

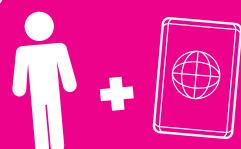
BIERGER CENTER*

44, PLACE GUILLAUME II
2, RUE NOTRE-DAME
L-2090 LUXEMBOURG



08:00-17:00

LUNDI-VENDREDI
MONDAY TO FRIDAY
SEGUNDA A SEXTA



Titre d'identité
ID
Bilhete de identidade

DERNIER JOUR
D'INSCRIPTION
LAST DAY OF REGISTRATION
ÚLTIMO DIA DE INSCRIÇÃO
13.07.2017

QUI PEUT VOTER ?

WHO CAN VOTE ?
QUEM PODE VOTAR ?

WWW.JEPEUVOTER.LU
WWW.ICANVOTE.LU
WWW.EUPOSSOVOTAR.LU

AVOIR 18 ANS RÉVOLUS LE JOUR DES ÉLECTIONS

BE AT LEAST 18 YEARS OF
AGE ON THE DAY OF THE
ELECTIONS
TER COMPLETADO
18 ANOS DE IDADE À DATA
DAS ELEIÇÕES

RÉSIDER AU LUXEMBOURG DEPUIS AU MOINS 5 ANS

HAVE RESIDED IN
LUXEMBOURG FOR AT
LEAST 5 YEARS
RESIDIR NO LUXEMBURGO
HÁ, PELO MENOS,
5 ANOS NA ALTURA DA
INSCRIÇÃO

JOUIR DES DROITS CIVILS
ENJOY CIVIL RIGHTS
USUFRUIR DOS SEUS
DIREITOS CIVIS

WWW.GRENG.LU/STAD